

Séance du Conseil général du 19 septembre 2022

6. Prendre connaissance du décompte final « Pavillons Ecole à journée continue »

Rapport du Conseil communal

Lors de sa séance du 25 novembre 2019, le Conseil général a voté un crédit de CHF 420'000.00 pour l'acquisition et la pose de 20 pavillons pour l'Ecole à journée continue. Puis le Conseil communal a, dans le cadre de ses compétences, voté un crédit additionnel de CHF 25'000.00 en mars 2021 et un autre de CHF 12'432.60 en août 2022.

Le décompte final des travaux boucle avec des coûts totaux de CHF 457'432.60.

La différence par rapport au budget voté par le Conseil général en 2019 (+37'432.60) s'explique par :

- Des frais de permis non budgétisés (+ 2'305.70)
- Imprévus dans l'électricité pour la raccorder à l'école secondaire et ajouter le wifi (+ 7'675.25)
- Davantage de fondations prévues notamment pour l'avant toit (+ 6'403.10)
- L'ajout d'une rampe pour personnes à mobilité réduite comme demandé dans le permis (+ 8'539.50)

- Nos taxes de raccordement non budgétisées (+ 7'050.95)
- Ajout d'un lavabo pour la concierge (+ 1'561.65).

Ce décompte final est porté à la connaissance du Conseil général.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL